AR Prefecture
043-200073401-20230628-2023055-DE
Reçu le 06/07/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2023. 055**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 19/06/2023

Membres en exercice : 43 présents : 23 Votants : 28 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 28

SEANCE du 28 Juin 2023

L'an deux mille vingt -trois le Mercredi 28 avril à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Chadron.

Membres présents : Bruchet Corinne, Roudil Aymeric, Brun François, Chorliet Christian, Aubry Alexandre, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude, Dessalces-Bonnet Laurence, Bresselle Pierre, Sagueton Stéphane, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Françis, Defay André, Mourlevat Marie-Agnès,Ferret André, Sivet Martine, Delaigue Stéphanie, Allary Jean-Pierre.

Procuration de : Mauté Annie à Bresselle Pierre, Behar Daniel à Ferret André, Veysset Marie-Christine à Mourlevat Marie-Agnès, Abrial Raymond à Allary Jean-Pierre, Cabanes François à Sivet Martine

Secrétaire de séance : Roudil Aymeric

OBJET : Programme LEADER Haute-Loire 2023-2027 – Accompagnement des porteurs de projets privés

Fruit d'une large concertation, la Stratégie Locale de Développement « Investissons aujourd'hui dans la transition en Haute-Loire, dessinons demain » portée par le Groupe d'Action Locale Haute-Loire a été retenue par la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre de la sélection des territoires LEADER.

Une enveloppe de 9 975 728 euros de fonds européens sera donc mobilisable par les porteurs de projets publics et privés du département de la Haute-Loire. Les modalités pratiques de déploiement de ces fonds sont précisées dans le cadre d'Appels à Candidatures sous chacune des 3 thématiques traitées par ce programme européen piloté localement : Centres-Bourgs, Tourisme et Economie.

Comme tout financement européen, la possibilité pour les porteurs de projets privés de mobiliser ces fonds est conditionnée à la mobilisation de cofinancements publics locaux.

Ainsi, dans le cadre de leurs compétences, y compris par conventionnement avec la Région, les EPCI de Haute-Loire sont sollicitées pour apporter leur concours aux porteurs de projets privés de leur territoire (PME, Associations) afin de leur permettre de bénéficier de fonds européens LEADER gérés par le GAL Haute-Loire.

La sélection et l'instruction des demandes LEADER sera confiée au Groupe d'Action Locale Haute-Loire en collaboration avec les services des EPCI et les chambres consulaires, relais importants des porteurs de projets.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture
043-200073401-20230628-2023055-DE
Reçu le 06/07/2023

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

Après examen des demandes de subventions par le GAL, une proposition d'intervention sera adressée à l'EPCI dans le cadre de son **Fonds d'intervention local**. La collectivité aura toute latitude en lien avec sa politique interne d'intervention, de piloter la mise en œuvre de ce fonds à destination des porteurs de projets privés de son territoire.

En conséquence, il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE :

- ACTE la création d'un fonds d'intervention local pour accompagner les porteurs de projets privés du territoire de l'EPCI

- CONFIE la sélection et l'instruction des demandes par le Groupe d'Action Locale Haute-Loire qui proposera une intervention à l'EPCI qui en décidera librement

- CONFIE dans le cadre d'une demande de co-financement LEADER, la sélection et l'instruction des demandes d'aide au Groupe d'Action Locale Haute-Loire. Le GAL pourra proposer une intervention à l'EPCI qui reste libre de sa décision d'intervention.

- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la bonne mise en œuvre de la présente délibération.

Le président, Jean Marc FARGIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

AR Prefecture

043-200073401-20230628-2023055-DE
Reçu le 06/07/2023